

Du vêtement et de la mode au couvent!

Rita Gagné

Volume 53, numéro 1 (185), mars–juin 2016

En mode costume

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82754ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagné, R. (2016). Du vêtement et de la mode au couvent! *Magazine Gaspésie*, 53(1), 15–17.

Du vêtement et de la mode au couvent!

Si « l'habit ne fait pas le moine », il fait quand même signe ou, du moins, « jaser ». Il témoigne surtout, à lui seul, des lieux et temps d'origine des nombreuses congrégations féminines, de leur originalité, de leur capacité d'adaptation selon climat et mission. Il faudrait une encyclopédie pour détailler le contenu des garde-robes des différents groupes de sœurs, de leur entrée au couvent à leur engagement définitif! L'auteure s'est résignée à écrire quelques lignes concernant sa communauté depuis son arrivée à Gaspé en 1924.

◆ Rita Gagné

Ursuline, Québec

« Si, selon les temps et les besoins, il y avait de nouvelles dispositions à prendre ou quelque chose à modifier, faites-le prudemment et avec bon conseil ».

- Angèle Merici

De l'habit religieux à l'habit « contemporain »

Comment réussir ce défi d'élaborer sur le costume des sœurs Ursulines sans retourner à l'origine de notre histoire pour y puiser un principe conducteur de l'évolution du vêtement, du début jusqu'à aujourd'hui?

Si le vêtement faisait foi de tout, Marie Guyart de l'Incarnation, arrivée à Québec en 1639, se serait davantage reconnue dans un groupe d'ursulines de 1960, qu'une ursuline décédée en 1960 se reconnaîtrait aujourd'hui. Il fallait un œil attentif aux détails pour percevoir les discrètes modifications consenties pendant quatre siècles d'histoire et plus. Qui pouvait remarquer que le bandeau d'une Sœur était remonté d'un pouce en haut des sourcils, que la guimpe avait changé de matériel ou de forme?

Le premier changement majeur a été opéré dans la foulée du Concile



Marie de l'Incarnation.

Image : tirée de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-français 1608-1880*, Tome 1, 1882. Centre de documentation du Musée de la Gaspésie.

Vatican II qui a coïncidé, au Québec, avec la « Révolution tranquille ». Les deux mouvements exigeaient, pour des femmes qui avaient certainement toutes eu hâte de revêtir le « saint habit », une sérieuse mise à jour nommée « aggiornamento » à Rome et « sécularisation » au Québec. Mobiliser nos Institutions pour cette tâche a canalisé des énergies communautaires pendant quelques années. De toute évidence, la façon différente de nous vêtir a capté l'attention. Dès 1966, à la suite du Chapitre général qui a abordé, en premier lieu, le comment vivre la liberté personnelle à l'intérieur d'une communauté, nous pouvions revêtir un « costume adapté », souvent taillé à même notre habit religieux traditionnel! Sont alors disparus guimpe, bandeau, ceinture de cuir, long chapelet, robe aux plis conventionnels... Ont pris place : voile modeste, « jumper » et boléro noirs, blouse blanche.

En 1968, tout juste dépossédées de notre Monastère à Gaspé, en quête d'insertion dans le secteur public et pour ne pas « perdre de temps à changer d'un pouce par année » comme disait notre supérieure générale, nous adoptions, à la surprise de plusieurs, l'« habit contemporain » tout en laissant libre choix de porter l'ancien. L'abandon de l'uniforme ouvrait un espace créatif aux goûts personnels. Mais, qu'est-ce qui nous a alors autorisées, nous ursulines cloitrées, à oser devancer, dans ce changement du moins, d'autres communautés de fondation plus récente?

Retour aux sources et adaptation

En 1535, Angèle Merici ouvrait, dans l'histoire de la vie consacrée, une voie tout à fait nouvelle. Elle fondait en Italie la Compagnie de Ste-Ursule non en vue d'une œuvre rattachée à un couvent, mais en vue d'une présence de femmes consacrées à Dieu au sein des

familles. Le Concile de Trente, convoqué quelques années plus tard, ne reconnaissant que des religieuses cloitrées, les premières filles d'Angèle obéirent à la décision de Rome. Désormais réunies en congrégation, cloitrées et vêtues du « saint habit », elles purent, moyennant autorisation spéciale, accueillir, dans leurs murs, des jeunes filles pour les instruire, les former à la vie chrétienne. En France, le nom d'ursulines devint synonyme d'enseignantes. Les monastères autonomes se sont multipliés. En 1639, premières femmes missionnaires, trois augustines et trois ursulines arrivent en Nouvelle-France. Ce bref clin d'œil historique laisse deviner la raison qui a guidé notre discernement vers ce consentement plutôt rapide donné, dans le contexte des années 60, à l'abandon du cloître et à la modification de notre garde-robe « classique ». La continuité signifiante de notre présence au monde allait découler de notre retour aux sources.

Principe de discernement et « tenue vestimentaire »

« Les vêtements et la façon de les porter doivent être modestes et simples, comme l'exige vraiment l'honnêteté virginale ».

Le principe de l'honnêteté exigée par le « genre de vie » embrassé fut inscrit dans la Règle primitive pour guider les jeunes femmes dans le choix de leurs vêtements et de « la façon de les porter ». On pourrait aussi bien parler encore, dans ce domaine, d'honnêteté conjugale ou d'honnêteté par rapport à un emploi... Angèle Merici demande à ses filles de se vêtir à la manière des femmes du temps, mais sans ce qu'elle appelle « fanfreluches et autres frivolités de même genre, qui autrement ont peu d'importance ». Elle écrivait peut-être aujourd'hui : « sans les caprices de la mode ne convenant



Habit porté en 1924 par trois fondatrices. De gauche à droite : Sœur Ste-Angèle (Rose-Anna Bélanger, +1978), Sœur Ste-Catherine de Sienne (Blanche Goulet, +1936), Sœur St-André (Lydia Harvey, +1991). Photo : Archives des Ursulines de la Province de Québec, PH-OSUR-G/5/97.



Habit porté en 1966 par Sœur Marie-Anna Vignola (Marie-de-l'Incarnation, +1990).

Photo : Archives des Ursulines de la Province de Québec, PH-OSUR-G/21/103.



Costume officiel depuis 1968, porté par Sœur Gisèle Bernier (St-Jacques, + 2003).

Photo : Archives des Ursulines de la Province de Québec, PH-OSUR-LB/10/75.

guère à tel ou tel choix de vie ou de profession ». N'oublions pas qu'en 1968, la mode était à la mini-jupe! Empruntant langage et culture de son époque, Angèle Merici écrit aux

responsables : « on voit les mères selon la nature mettre beaucoup de soin et de peine pour parer, orner et embellir de tant de façons diverses leurs filles selon la chair, afin qu'elles puissent

plaire à leurs époux de la terre [...], combien plus devez-vous le faire... vis-à-vis de ces filles, elles qui sont épouses [...] de l'immortel Fils du Dieu éternel [...] trop heureuses serez-vous si vous êtes attentives à reconnaître la nouveauté et la singularité d'un tel sort! »

Deux brefs paragraphes, consignés dans nos « livres de vie » actuels et suivis de l'extrait de la Règle primitive cité plus haut, concernent la tenue vestimentaire: « Le costume officiel de l'Ursuline est bleu, noir, gris, ou blanc. Le port du voile est facultatif. Dans la vie courante, nous pouvons porter un vêtement plus simple pourvu qu'il soit sobre et discret ». La couleur dépend des pays où nous sommes présentes. Au Québec, le bleu donne le ton aux rencontres officielles mais, dans la vie courante, les couleurs s'agentent bien avec les saisons. Une croix distinctive, petit ou grand format, portée au cou, manifeste maintenant notre appartenance aux ursulines de l'Union canadienne. ♦

Vous aimez le Magazine Gaspésie ? Alors, abonnez-vous !



Il n'y a que des avantages.

Pour vous:

- Vous le payez moins cher qu'en kiosque.
- Vous êtes parmi les premiers à le recevoir.
- Vous êtes assurés de pouvoir le lire encore longtemps car vous aurez contribué à sa viabilité.

Pour nous:

- La santé du Magazine en dépend !

Avis à nos abonné(e)s:

Pour plusieurs d'entre vous, l'adresse postale est maintenant votre adresse civique sans mention de numéro de case postale. Si la direction du magazine n'en est pas informée, la livraison postale de votre magazine devient impossible. Plusieurs abonné(e)s ont malheureusement connu cette déception. S.v.p., avisez-nous de tout changement à votre adresse. Merci !

Vous voulez réfléchir avec nous sur l'histoire du développement de votre région?

Veuillez : me réabonner m'abonner abonner la personne ci-dessous désignée

Je paie à l'ordre du Magazine Gaspésie par : chèque mandat-poste

J'utilise une carte de crédit : Visa Master Card Paiement Desjardins

Carte n° Expiration ___/___/___

Signature _____

Mon adresse

Nom _____

Adresse _____

Code postal

Tél. : (___) _____

Je veux que l'abonnement débute avec :

juillet novembre

mars

Je désire abonner

Nom _____

Adresse _____

Code postal

Tél. : (___) _____

Tarifs d'abonnement (taxes incluses)

- | | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> 1 ans / 3 numéros | 28 \$ (Canada) |
| <input type="checkbox"/> 2 ans / 6 numéros | 53 \$ (Canada) |
| <input type="checkbox"/> 3 ans / 9 numéros | 76 \$ (Canada) |
| <input type="checkbox"/> État-Unis | 52 \$ |
| <input type="checkbox"/> Outre-mer | 77 \$ |

Ces tarifs sont sujets à changement sans préavis.

Magazine Gaspésie

80, boul. Gaspé
Gaspé (Québec)
G4X 1A9
Tél. : (418) 368-1534
poste 102
Télééc. : (418) 368-1535
Courriel : magazine@museedelagaspesie.ca
museedelagaspesie.ca



Abonnez-vous.